

Keleier

43^{ème} année

an "Ti-Keur"

N° 50

Mercredi

14 décembre
2016

PLOURIN

/ DÉCÈS /

N° 11 : Gabriel, Jean, François QUÉMÉNEUR, né à PLOURIN (Finistère) le 21 juin 1934, retraité, domicilié « 5 Rue Kerguillerm » à PLOURIN (Finistère), décédé à BREST (Finistère) le 5 décembre 2016.

/ MAIRIE ET AGENCE POSTALE /

Exceptionnellement fermées les matins du **lundi 26 décembre** et du **lundi 2 janvier**. Merci de votre compréhension.

/ CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Ouvert : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Du jeudi au vendredi de 9h à 12h et de 16h45 à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. Consultations libres, travaux classiques d'impression, désinfections, dépannages, mises à jour, installations et réinstallations de votre système. Renseignements, contact, actualités : www.plourin.fr - Tél. 02 98 04 37 44.

/ AMPHITHÉÂTRE CYBÉRI@ /

Dimanche 18 décembre 14h30 : STAR WARS V11 : LE RÉVEIL DE LA FORCE. Date de sortie 16/12/2015 (2h15). Un film de J.J. Abrams. Genre Aventure, Action, SF. **Déposez vos grands enfants et rejoignez-nous pour le goûter en fin de séance.** Trente années après la destruction de la seconde Étoile de la mort, Luke Skywalker, le dernier Jedi en vie, a disparu. Le Premier Ordre, né des ruines du terrible empire galactique, fouille la galaxie pour le retrouver, tout comme la Résistance, une force militaire défendant La Nouvelle République. À la tête de la Résistance se trouve la sœur jumelle de Luke, la générale Leia Organa. *Match : Inutile de chercher la faute de goût : Star Wars VII est une implacable machine à divertir calibrée pour plaire aux enfants de 8 à 88 ans. J.J. Abrams a réussi à ressusciter le mythe.*

/ BIBLIOTHÈQUE /

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël **du samedi 17 décembre à 12h au mardi 3 janvier à 16h30**. Pour répondre favorablement à la demande de certains lecteurs, dès le mois de janvier les horaires des 1ers et 3èmes samedis seront modifiés, à savoir ouverture de 10h30 à 12h30. Amis abonnés ou futurs abonnés, la bibliothèque met à votre disposition un service de ressources en ligne. Pour plus d'informations vous pourrez vous renseigner aux heures d'ouverture de la bibliothèque dès le mois de janvier. L'équipe des bénévoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Horaires d'ouverture : Mardi soir, de 16h30 à 18h30 – Mercredi, de 10h à 12h – 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, de 10h à 12h.

/ LA BOUCHERIE D'ELIZA /

Votre Boucherie vous informe que cette semaine il y aura du filet mignon. En promotion, steak haché, Bourguignon. Et pour vos menus de Noël : Nous avons eu un problème d'imprimante. Les menus seront affichés sur notre vitrine. Vous pourrez commander directement sur internet ou à votre boutique. Tél : 07 60 43 59 65. Notre site : www.laboucheriedeliza.fr Email : laboucheriedeliza@orange.fr

La Boucherie d'Eliza vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

/ U. S. SAINT ROCH /

Samedi 17 décembre : Pas de match pour les jeunes. Vacances.

Dimanche 18 décembre : **Seniors A** : Match à Plourin Contre Lanrivouaré B, 15h - **Seniors B** : Reçoivent Plouzané D à 13h.

/ JEUNES DU FOUR /

Lors des **vacances de Noël**, l'association **Jeunes du Four** propose des animations **du lundi 19 au vendredi 23 décembre**.

L'association sera ensuite fermée **du 24 décembre au 2 janvier** inclus. Voici les activités proposées :

Lundi 19 décembre : de 12h30 à 17h BOWLING + Quick goûter (10€). De 13h30 à 17h30 Impose ton GRAFF de Noël (gratuit).

Mardi 20 décembre : de 13h30 à 17h30 Atelier créatif Couture, Custom Mug... # Idée cadeaux de Noël # (2€).

Mercredi 21 décembre : Horaire à définir. Road Trip, osez partir à la journée. Le programme de la journée, c'est vous qui le faites !!! (À définir avec vous).

Jeudi 22 décembre : de 13h30 à 17h30 BUBBLE FOOT, Reggaeton, Chanbara (5€).

Vendredi 23 décembre : de 9h30 à 17h30 CINÉMA + Fast Food + Marché de Noël, Partez toute une journée à Brest (4€).

En plus de ça, chaque jour, nous vous proposons d'ouvrir le foyer de votre choix !!! Pour cela, merci de nous contacter par téléphone. Pour toutes informations sur les inscriptions, merci de nous contacter par mail ou téléphone. Les dossiers d'inscriptions 2017 sont disponibles dans votre Mairie ainsi qu'après des animateurs jeunesse.

Kergozou Vincent 06 15 88 85 57 ou Margot Trichet 07 80 57 97 82.

Association Les Jeunes du Four 7 Route de l'Aber Ildut 29840 Lanildut. 02 98 04 43 97. jeunesdufour@gmail.com

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 18 décembre : Cyclos 8h45 - VTT 9h et marcheurs 9h15 Départ du local.

guicoher@orange.fr 06 32 26 37 07 [blog prplourinoise.canalblog.com](http://blog.prplourinoise.canalblog.com)

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h - Samedi : 9h à 11h30.
Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.mairie-plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

LISTES ÉLECTORALES : Il est rappelé qu'aux termes de l'article 9 du Code Électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Les demandes sont reçues toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de Décembre inclus. Pour être inscrits sur les listes électorales de 2017, les personnes nouvellement installées sur la Commune doivent déposer leur demande **avant le 31 décembre 11h30 dernier délai**. Il appartient aux intéressés d'en faire la demande. Pièces à présenter : Livret de Famille ou pièce d'identité et justificatif de domicile.

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

URBANISME : Permis de construire accordé : AUDRÉZET Daniel & Régine « Kervaoret » Construction local technique et carport.

Déclaration préalable accordée : NEDELEC Ronan « 43 Rue Saint Budoc Rue Jehan de la Tour » Carport – L'ARVOR Pascal « 10 Rue de Pratividec » Garage.

INFORMATIONS PAROISSIALES : Ensemble paroissiaux Noroît et Loc Majan **Horaires des messes : Samedi 17 décembre :** à 18h à Portsall et Milizac. **Dimanche 18 décembre :** à 10h30 à Ploudalmézeau et Saint Renan. Célébration de la Parole à Saint-Pabu. **Célébrations communautaires du pardon (avec absolution collective) - Mardi 20 décembre** à 18h, église de Ploudalmézeau - **Mercredi 21 décembre** à 18h, église de Saint-Renan. **Confessions individuelles :** - **Mardi 20 décembre** de 10h30 à 11h30, église de Porspoder - **Mercredi 21 décembre** de 17h à 18h, église de Plougouvelin - **Jeudi 22 décembre** de 10h30 à 11h30, église de Lampaul-Plouarzel - **Vendredi 23 décembre** de 10h30 à 11h30, église de Ploudalmézeau.

TÉLÉTHON : Un grand remerciement à tous ceux qui ont participé à la réussite de la 30^e édition du Téléthon les 2, 3 et 4 décembre, merci particulièrement aux associations communales, aux associations des communes environnantes, aux crêpières, aux services municipaux, aux sponsors et à tous les bénévoles. Un bel élan de solidarité ! PHOTOS : J.F. Henry, photographe de Saint-Pabu, a fait un reportage sur le Téléthon. Les photos sont visibles sur une galerie au lien suivant :

https://www.dropbox.com/sh/hfy85sfbk2jwdj2/AABxNwK4IO3HSDK_mtnG1wKqa?dl=0 ou sur le site de la commune de Saint-Pabu : www.saint-pabu.bzh dans la rubrique "actualités". Celles-ci peuvent être vendues au prix de 2 € l'unité en format A5 et en haute définition au profit du Téléthon. Pour la commande, s'adresser à la mairie de Saint-Pabu, 49 rue du Bourg, 29830, tél : 02 98 89 82 76 ou mairie@saint-pabu.bzh Etablir le chèque à l'ordre de AFM Téléthon Saint-Pabu. La commande sera prise en compte après le paiement. Commande possible jusqu'au **vendredi 6 janvier**.

ASSOCIATION "DE L'ABER BENOIT A L'ABER ILDUT" : Conférence du **samedi 17 décembre**, à 15h, à la salle « Triskell », à Landunvez. Conférencier : Mr Thomin. Sujet : « Barthélémy Kerros et les maîtres de barques de l'Iroise ». Les maîtres de barques viennent surtout des côtes de l'Iroise, particulièrement de Porspoder et de Landunvez. L'un, Barthélémy Kerros, a connu un destin hors du commun : né au port d'Argenton en 1727, dans une famille de maîtres de barques ; à 22 ans, commande « le Coureur », une barque de Landerneau ; corsaire en 1757 ; puis négociant et armateur à Landerneau ; en devient maire en 1780. Entrée libre et gratuite.

ENSEMBLE CHORAL DU BOUT DU MONDE : Ensemble vocal et instrumental de Bretagne dirigé par Christian Desbordes Laz-kanañ ha laz-seniñ Breizh renet gant Kristian Desbordes. Concert de Noël en l'église de Ploudalmézeau. **Dimanche 18 décembre** à 16h30. L'Ensemble Choral du Bout du Monde se produira en concert le dimanche 18 décembre à 16h30 en l'église paroissiale de Ploudalmézeau. L'Ensemble Choral du Bout du Monde qui rassemble plus de cent membres originaires d'une quarantaine de communes du Finistère a pour vocation première de promouvoir la langue bretonne à travers un répertoire riche de nombreuses créations. Reconnu comme l'un des meilleurs ensembles vocaux et instrumentaux de Bretagne, le groupe est réputé pour l'enthousiasme et l'émotion qu'il transmet lors de ses prestations. L'Ensemble a d'ailleurs été primé à plusieurs reprises et notamment en 1989 aux Etats-Unis où il a reçu un Award pour son album « Noël's Celtiques ». Invité d'Alan Stivell sur son album "Emerald", l'Ensemble Choral du Bout du Monde a également collaboré avec d'autres grands noms de la musique bretonne tels que Youenn Gwernig ou encore Gilles Servat avec lequel il s'est produit à l'Olympia en 2006. A l'approche des fêtes de Noël, l'ensemble proposera un programme varié qui comportera notamment plusieurs chants extraits de l'album "*Nedeleg, Noël's celtiques d'hier et d'aujourd'hui*" ainsi que des classiques du répertoire du groupe et qui permettra également au public de découvrir ses toutes dernières créations. Sous la direction de Christian Desbordes, 90 choristes et musiciens uniront leurs voix et leurs talents pour montrer, s'il en est besoin, que les cultures s'enrichissent mutuellement dès lors que la musique les invite à se rencontrer. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Renseignements pratiques Entrée : 10 € (Gratuit - de 18 ans) - Billets en prévente à l'Office de Tourisme de Ploudalmézeau du lundi au vendredi de 14h à 17h30 (Tél. 02 98 48 73 19) Réservations possibles par téléphone au 06 73 61 53 19 ou au 02 98 84 30 49 - Billets en vente sur place le jour du concert à partir de 15h30 (dans la limite des places disponibles). Site internet de l'ECBM : <http://ecbm.bzh>

7ÈME TROPHÉES DE L'ENTREPRISE : Nouveauté cette année : un film promotionnel à gagner pour l'entreprise de l'année ! Ouverts à toutes les entreprises, implantées ou ayant une activité sur les communautés de Communes du Pays des Abers, du Pays de Lesneven - Côte des Légendes et du Pays d'Iroise. Possibilité de concourir dans une ou plusieurs des quatre catégories : ❶ La Jeune Entreprise ❷ La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ❸ L'Entreprise Innovante, en Développement ❹ La Transmission d'Entreprise. Les dossiers sont à déposer pour le **21 décembre**. Rendez-vous le **27 janvier** pour connaître les nominés et le lauréat de chaque catégorie et voter pour **l'Entreprise de l'Année 2016**. **Quels que soient la taille et le domaine d'activité** de votre entreprise, vous pouvez candidater et obtenir le dossier sur simple demande auprès du club des Entreprises par mail : contact@celia-entreprises.fr / téléphone : 06 84 39 57 62 ou en le téléchargeant sur le site internet du club : www.celia-entreprises.fr.

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI :

Actions de la maison de l'emploi :

La saison dans les serres de tomates va reprendre (CDD de 6 à 9 mois, 35h/semaine du lundi au vendredi). Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact dès maintenant avec la maison de l'emploi.

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h. Sur RDV : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (vendredi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter... C'est possible avec ce dispositif en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 17 décembre à Millzac. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou environnement@ccpi.bzh

Des travaux au phare Saint Mathieu : En raison des travaux de réfection réalisés par la subdivision des Phares et Balises (changement de la verrière) pendant les vacances de Noël, la visite guidée sur le chemin de ronde sera suspendue. Cependant, le point-info-tourisme, la boutique et l'exposition du phare seront toujours accessibles de 14h à 17h30 du **17 décembre au 2 janvier** en entrée libre, tous les jours sauf le mardi ainsi que le 25 décembre et le 1er janvier. Jean-Yves Le Bars et Michel Le Ru, deux anciens gardiens de phare passionnés, nous ferons partager leur quotidien. Venez profiter de l'occasion d'échanger avec eux sur les joies et les risques de cette profession si particulière les vendredis 23 et 30 décembre à 15h, entrée libre.

Renseignements : 02 98 89 00 17 - 06 86 31 03 47 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

CL ET LUI COIFFURE : Fermeture du salon du **2 janvier au 11 janvier** inclus. Bonnes fêtes de fin d'année.

CABINET INFIRMIER : Mme Doll Delphine, infirmière libérale, à Plourin, Place An Ty Kear. ☎ Portable 06 47 50 75 60 ou Domicile 02 98 89 88 69.

A.T.TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

SABINE COIFFURE À DOMICILE : Récemment installée sur Plourin, se déplace sur la commune et ses alentours les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h. N'hésitez pas à prendre RDV au 06 73 61 88 41.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie :** Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R. :** Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services :** Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor :** Service de soins infirmiers à domicile. Antenne de Lanrivouré : Tel/fax 02 98 32 42 32

* **Atelier Communal :** 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN :** 02 98 04 43 68.

* **C. C. P. I. :** 02 98 84 28 65

* **Presse locale :** Le Télégramme : correspondante Émilie GICQUEL contact 06 63 18 37 81 egicquel@hotmail.com

Ouest France : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

Goûter partagé*

avec le

Père Noël

Mercredi 21 décembre

16h salle
Kan Levez

* Apportez votre goûter,
et passer un moment magique en famille :
Les entreprises et commerçants de plourin
invitent le Père Noël et vous offre la photo !



La pièce
Épicerie

LA BOUCHÈRE D'ELIZA

ETS HENRI MORVAN
Concessionnaire
tracteurs
VALTRA

Écuries de
Keraude

DAVID COZIAN
Menuiserie Charpente
Ouvrages bois
06 88 11 56 99

CL et 111
Régie de travaux
02 98 48 01 68

Bernard JACUEN
carrière entrepreneur

MABRE COUVERTURE
06 83 88 88 27

La pièce
AUTO EXPO

Océan Sellerie
06 65 00 20 56

K-LIBOIS
Mr. PELLEU Sébastien

lenaff

Alexandre PERCHOC
Et TOUT PROPRE
TE 06 83 39 43 45

Services à la personne
Ménage - Jardinage

LE CEDAXE
02 98 84 31 84

Guiltemin
02 98 30 00 80

ALEX PLOMBERIE
06 83 88 88 27

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 8 Décembre 2016

Le jeudi 8 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la Mairie.

Tous les Conseillers sont présents.

Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente réunion du 17 octobre 2016 qui est adopté à l'unanimité.

TARIFICATION DIFFÉRENTIÉE POUR LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

Monsieur le Maire présente le dispositif de tarification différenciée qui pourrait être appliqué à partir du 1er janvier 2017 pour la garderie périscolaire afin de se conformer aux préconisations de la CAF qui pourrait suspendre ses aides en l'absence de décision instituant un tarif de 0,50€/heure pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 650. Cette subvention est de l'ordre de 2 000 à 2 500€/an actuellement.

Il est donc proposé de mettre en place dès la rentrée de janvier 2017 cette tarification de 0,50€ /heure pour les familles qui répondent à cette éligibilité, sous réserve que ces familles communiquent leur numéro d'allocataires nécessaire à l'accès aux informations qui sont détenues par la CAF. D'autre part, sera étudiée en début 2017, la possibilité de création d'une tranche supplémentaire pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 650 et inférieur à un quotient à définir. Accord unanime.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE :

Monsieur le Maire rappelle que le dossier d'aménagement du secteur de la Place de la Gare est lancé et que, dans le cadre du dispositif de subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux), il convient de déposer les dossiers avant le 31 décembre 2016.

Comme vu avec le cabinet Jorand et Mongkhoun ainsi que le maître d'œuvre, le projet sera prêt pour la fin de l'année. Afin de financer au mieux ce projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour demander les subventions au titre de la DETR, du programme de soutien aux investissements (FSIL), ainsi qu'auprès des autres financeurs que sont le Conseil Régional et le Conseil Départemental au titre du contrat de territoire et du contrat de pays pour l'aménagement de l'ensemble du secteur de la Place de la Gare.

DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Accord unanime pour autoriser quelques modifications budgétaires en investissement pour l'acquisition de la maison Leastic (90 000€) et l'acquisition de matériel informatique (10 000€ pour le changement des serveurs et l'équipement prévu et financé grâce à la réserve parlementaire de 6 000€). Pour l'équilibre, virement du chapitre 23 (travaux) l'équivalent, soit 100 000€ au chapitre 21.

En fonctionnement : Transfert de 10 200€ du chapitre 11 vers le chapitre 12 de 10 000€ (frais de personnel) et de 200€ au chapitre 14. Accord unanime du Conseil.

TARIFS 2017 :

Monsieur le Maire propose de maintenir la totalité des tarifs de services à l'exception d'une majoration de la part fixe pour l'assainissement qui passe de 24,50 € à 25 € - le prix de la part variable restant identique soit 0,65/m³. Les locations des terres augmentant d'environ 1%, soit EARL ARZEL : 103€, Jo Fourn : 742€ et Eric Corolleur : 145€. Accord unanime.

CANTINE : AGRANDISSEMENT

Monsieur le Maire indique que 2 lots pour lesquels il était nécessaire d'obtenir des compléments d'information n'avaient pas été attribués lors du précédent conseil mais qu'il convenait d'attribuer le lot menuiserie bois à l'entreprise LENAFF pour un montant de 2 249 € HT, entreprise la moins disante ainsi que le lot Revêtement de sols à l'entreprise GORDET pour un montant de 11 640,59 € HT. Accord unanime.

SUBVENTION AU COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES :

Accord unanime pour porter le montant de la subvention à verser au COS de la CCPI qui regroupe l'ensemble des personnel CCPI et des 20 COMMUNES de la Communauté de Communes un complément de 89,30€ à la somme de 7 629 € déjà votée lors du dernier conseil, soit un total de 7 718,30 €.

DELAISSÉ COMMUNAL DE KERARC'HANT :

Suite à la demande de Monsieur Gilles Richard de Kerarc'hant d'acquérir un petit délaissé communal au droit de sa propriété, le Conseil Municipal décide unanimement de céder cette parcelle au tarif fixé pour de tels délaissés, à charge à l'acheteur de supporter l'ensemble des frais de géomètre et d'acte notarié.

PROJET DE RENCONTRE AVEC LE GRAND CACHALOT :

Monsieur le Maire présente la demande de subvention pour aider 2 enfants de Plourin (18 en tout) à participer à un projet pédagogique par la découverte et l'émerveillement aux Açores à la découverte des cachalots. Certains conseillers s'étonnent que la sélection des enfants qui doivent participer à cette expédition ait été choisie sans appel à candidature à l'ensemble des élèves des classes concernées. Il est précisé cependant que les enfants sélectionnés devaient répondre à des aptitudes particulières (savoir nager, habitude de la plongée, aptitude des enfants et des familles à une séparation durant la période de l'expédition, etc....). Il est demandé que l'implication des classes dont sont issus les enfants qui partiront soit bien réelle et qu'un rendu soit fait à l'issue de l'expédition soit en classes, soit à l'occasion d'une séance spécifique. La subvention pourra être versée qu'à la restitution de l'expédition. Il est proposé une subvention de 250€/enfant de Plourin, soit 500€, proposition adoptée à la majorité avec 1 vote contre et 4 abstentions.

LOCAUX COMMERCIAUX :

Agrandissement de la Chambre froide du local Boucherie-Traiteur :

La chambre froide de ce local est trop petite (1,40 m² environ), ce qui pose problème pour le stockage de la marchandise. Il existe une possibilité d'extension de ce local en supprimant une partie dans laquelle se trouve un évier. La Mairie a pris contact avec l'entreprise SBMI de Guilers qui a réalisé les travaux à la construction et propose cet agrandissement pour un montant de 3 056,05€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès d'éventuels financeurs.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU CHENAL DU FOUR, service de distribution publique de l'eau potable :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du service d'eau du Chenal du Four duquel il ressort les événements suivants : qualité conforme. Prix moyen de la facture basée sur une consommation d'eau de 120 m³/an de 294,05€ TTC contre une facture de 757,59€ pour les abonnés qui sont raccordés à l'assainissement dans les communes de Porspoder, Landunvez et Lanildut.

Le conseil prend acte de ce rapport.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.